

JEANNE D'ARC

À travers les Villes Johanniques...



VOYAGEZ

sur les traces

de JEANNE D'ARC

PASSEPORT JOHANNIQUE

Comment utiliser ce passeport ?

À chacun de vos passages dans l'une des villes johanniques adhérentes, nous vous invitons à vous rendre à l'Office de tourisme où, ce passeport sera tamponné. Lorsque vous aurez cumulé 10 tampons, vous devez remplir le bulletin et le retourner à l'association pour participer au tirage au sort annuel qui vous permettra de gagner un weekend pour deux personnes dans une des villes johanniques.

Renvoyer le passeport rempli à :
Association des Villes Johanniques
9 rue Charles Perrault
45 000 Orléans



Prénom / Nom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____
Mail : _____

Merci de cocher cette case si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres informations sur les Villes Johanniques.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant en vous adressant aux Villes Johanniques.